

PÉRIODE D'ACCRÉDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

SYLLABUS MASTER

Mention Chimie

Master 2 International Chimie aux Surfaces et aux Interfaces

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>
<https://www.univ-tlse3.fr/master-mention-chimie>

2023 / 2024

18 JUILLET 2023

SOMMAIRE

PRÉSENTATION	3
PRÉSENTATION DE LA MENTION	3
Mention Chimie	3
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE Master 2 International Chimie aux Surfaces et aux Interfaces	3
Liste des formations d'UT3 conseillées :	3
RUBRIQUE CONTACTS	4
CONTACTS PARCOURS	4
CONTACTS MENTION	4
CONTACTS DÉPARTEMENT : FSI.Chimie	4
Tableau Synthétique des UE de la formation	5
LISTE DES UE	7
GLOSSAIRE	14
TERMES GÉNÉRAUX	14
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES	14
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS	15

PRÉSENTATION

PRÉSENTATION DE LA MENTION

MENTION CHIMIE

L'objectif principal de la mention est de former des cadres supérieurs autonomes, occupant des postes à responsabilité.

Ce master propose 7 parcours : **Chimie santé (CS)**, **Chimie Verte (CV, Green chemistry)**, **Chimie analytique et instrumentation (CAI)**, **Chimie computationnelle : théories, modélisation et applications (CCTMA)**, **Theoretical chemistry and computational modeling (TCCM, Parcours Érasmus +)**, **International Chimie aux surfaces et interfaces (ICSI)**, **Préparation à l'agrégation de Physique-chimie, option Chimie (PAGC)**.

Les quatre parcours CS, CV, CAI et CCTMA offrent la possibilité d'obtenir le label **Cursus Master Ingénierie (CMI)**.

Le master chimie propose une orientation progressive dans le parcours choisi.

La première année comporte une part importante de tronc commun et des enseignements spécifiques à la spécialité choisie.

La deuxième année au contraire est fortement axée sur l'enseignement de spécialité et ne comporte qu'une partie d'enseignements de tronc commun.

Des stages sont inclus à la formation (minimum 8 semaines en M1, 5 à 6 mois en M2).

PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE MASTER 2 INTERNATIONAL CHIMIE AUX SURFACES ET AUX INTERFACES

LISTE DES FORMATIONS D'UT3 CONSEILLÉES :

M1 CHI ICSI

RUBRIQUE CONTACTS

CONTACTS PARCOURS

RESPONSABLE MASTER 2 INTERNATIONAL CHIMIE AUX SURFACES ET AUX INTERFACES

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

Téléphone : 05 61 55 88 73

SORTAIS Jean-Baptiste

Email : jean-baptiste.sortais@lcc-toulouse.fr

CONTACTS MENTION

RESPONSABLE DE MENTION CHIMIE

SORTAIS Jean-Baptiste

Email : jean-baptiste.sortais@lcc-toulouse.fr

CONTACTS DÉPARTEMENT: FSI.CHIMIE

DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

JOLIBOIS Franck

Email : franck.jolibois@univ-tlse3.fr

Téléphone : 0561559638

SECRETARIAT DU DÉPARTEMENT

TEDESCO Christine

Email : christine.tedesco@univ-tlse3.fr

Téléphone : +33 561557800

TABLEAU SYNTHÉTIQUE DES UE DE LA FORMATION

page	Code	Intitulé UE	semestre*	ECTS	Obligatoire Facultatif	Cours	Stage
Premier semestre							
Choisir 3 UE parmi les 4 UE suivantes :							
8	KCHI9AAU	PHYSICO-CHIMIE DES NANOSTRUCTURES	I	6	O	45	
9	KCHI9ABU	CHIMIE DES MATÉRIAUX II	I	6	O	45	
10	KCHI9ACU	MATÉRIAUX FONCTIONNELS	I	6	O	45	
11	KCHI9ADU	THERMODYNAMIQUE DES SURFACES ET INTERFACE	I	6	O	45	
12	KCHI9AEU	STAGE RECHERCHE PARTIE 1	I	12	O		6
Second semestre							
13	KCHIAAAU	STAGE RECHERCHE PARTIE 2	II	30	O		6

* **AN** :enseignements annuels, **I** : premier semestre, **II** : second semestre

LISTE DES UE

UE	PHYSICO-CHIMIE DES NANOSTRUCTURES	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KCHI9AAU	Cours : 45h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

UE	CHIMIE DES MATÉRIAUX II	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KCHI9ABU	Cours : 45h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

UE	MATÉRIAUX FONCTIONNELS	6 ECTS	1 ^{er} semestre
KCHI9ACU	Cours : 45h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

UE	THERMODYNAMIQUE DES SURFACES ET INTERFACE	6 ECTS	1^{er} semestre
KCHI9ADU	Cours : 45h	Enseignement en français	Travail personnel 150 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

UE	STAGE RECHERCHE PARTIE 1	12 ECTS	1 ^{er} semestre
KCHI9AEU	Stage : 6 mois	Enseignement en français	Travail personnel 300 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

UE	STAGE RECHERCHE PARTIE 2	30 ECTS	2 nd semestre
KCHIAAAU	Stage : 6 mois	Enseignement en français	Travail personnel 750 h

[\[Retour liste de UE \]](#)

ENSEIGNANT(E) RESPONSABLE

COLLIN Fabrice

Email : fabrice.collin@univ-tlse3.fr

TERMES GÉNÉRAUX

SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant.e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requises. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant.e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT.E RÉFÉRENT.E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant.e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant.e, l'équipe pédagogique et l'administration.

TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

STAGE

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

SESSIONS D'ÉVALUATION

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de rattrapage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

SILLON

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.

